

Maurice Wajsfelner, un enfant juif de Soissons, déporté en février 1944 et assassiné à Auschwitz

Qui était Maurice Wajsfelner ? Le message de deux collégiennes



Pour dire qui était Maurice Wajsfelner, le mieux est de laisser la parole à deux élèves de 3ème C du collège qui porte ce nom, Amandine SELHUM et Mariem EBOU, dont le discours a été lu lors d'un rassemblement national de l'ARAC, sur la place de la mairie de Crouy, devant une assemblée d'habitants de Crouy, d'anciens combattants et de jeunes du collège, le 24 mai 1997.

" Nous sommes ici aujourd'hui avec l'ARAC pour commémorer les deux guerres mondiales. Durant la Deuxième guerre, les nazis firent des ravages. La déportation de milliers de personnes vers les camps de la mort marquera profondément les esprits à tout jamais. Parmi tous les déportés, nous allons aujourd'hui vous parler d'un enfant d'à peine 11 ans, Maurice Wajsfelner.

Il était juif et vivait à Crouy. Il allait à l'école de la mairie et allait entrer en 6ème. Il était né en juin 1933, l'année de l'arrivée de Hitler au pouvoir, en Allemagne.

Après la guerre 14-18, ses parents fuient la Pologne et s'installent à Crouy vers 1934-1935. A partir de 1940, la France est occupée par l'armée nazie. En 1942, les déportations commencent. Les nazis et les collaborateurs démarrent la "chasse à l'homme".

Les Wajsfelner avaient déménagé du café aujourd'hui appelé "Le Petit Vatel" vers la rue Saint-Quentin à Soissons. Sa mère est arrêtée le 17 juillet 1942 à six heures du matin. Son père se sauve sur les toits. La police française ne prend pas Maurice car ils le trouvent probablement trop jeune, il n'avait alors que 9 ans. Pendant ce temps, Charles, le frère aîné de Maurice, est en zone libre. Son père le fait revenir à Soissons. Il le persuade de se rendre avec lui à la gendarmerie pour retrouver sa mère. Charles n'y tient pas, mais il accepte finalement. Tous seront réunis à Drancy, puis transportés dans le convoi qui arriva à Auschwitz le 29 juillet 1942, puis dans la mort atroce.

Maurice, lui, restera avec sa tante et sa cousine qui vivaient jusque là dans le même appartement que les Wajsfelner. Nous ne savons pas ce que Maurice a fait durant l'année et demi qui lui restait à vivre. Ce qui est sûr, c'est que Maurice n'a pas eu la vie d'un enfant de 10 ans qu'il méritait d'avoir. Il ne devait pas s'amuser comme les enfants qui ont 10 ans aujourd'hui peuvent le faire. En janvier 1944, la Gestapo est venue chercher Maurice et la famille qui l'hébergeait, les Gochperg. Ils furent emmenés vers le camp de Drancy, puis vers la mort à Auschwitz. La petite des Gochperg était aussi du voyage, elle n'avait que 4 ans et n'a pas été épargnée.

Comment peut-on enlever la vie de milliers de personnes, sans même avoir honte ?

Nous, les jeunes, nous ne comprenons pas comment des néonazis peuvent encore adhérer à de pareilles idéologies. Comment peuvent-ils vouloir tout recommencer comme il y a une cinquantaine d'années ? Ont-ils oublié ce drame ? Ou veulent-ils simplement ne pas y penser ? Pourtant, il a existé, et c'est déjà un crime de ne pas en avoir conscience ou comme certains, de dire que ce n'est qu'un détail !

Heureusement, le nombre de personnes présentes ici aujourd'hui prouve que beaucoup de gens ne veulent surtout pas l'oublier et ne veulent pas revivre cela une seconde fois !"

L'esprit d'un collègue

En 1990, le collège de Cuffies, près de Soissons, prenait le nom de Collège MAURICE WAJSFELNER. Cette dénomination "engage chacun d'entre vous qui êtes devenus porteurs de mémoire", devait dire aux élèves, en 1990, la Principale du collège, Mme Sylvette Calloni.

Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Shoah
Le mot « Shoah » signifie « catastrophe ».

Anne Frank raconte, au début de son journal, les persécutions subies par les Juifs

« Il faut que je résume l'histoire de ma vie, quoi qu'il m'en coûte.

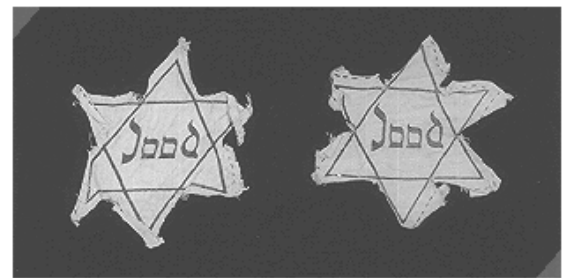


Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le **12 juin 1929**, c'était mon tour. J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de **la société néerlandaise Opekta**, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Hollander, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Peu de temps après, je suis entrée à la maternelle de l'école Montessori, la sixième. J'y suis restée jusqu'à six ans, puis je suis allée au cours préparatoire. En CM2, je me suis retrouvée avec la directrice, Mme Kuperus, nous nous sommes fait des adieux déchirants à la fin de l'année scolaire et nous avons pleuré toutes les deux, parce que j'ai été admise au lycée juif où va aussi Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En **1938**, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous, elle avait alors soixante-treize ans.

A partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. **Les juifs doivent porter l'étoile jaune** ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. Jacques me disait toujours : " Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. " »



Anne Frank, *Journal*, édition de 1986

NOTES :

(1) les pogroms : un pogrom est une manifestation de violence raciste contre les Juifs. Ici, il s'agit de la [Nuit de Cristal](#), en novembre 1938, en Allemagne, au cours de laquelle toutes les synagogues d'Allemagne furent détruites et des milliers de Juifs arrêtés ou molestés.

L'extermination à Ustice et à Gradina

Un survivant, Dusan Culum, raconte :

« Tous les jours, six à douze wagons de Tsiganes arrivaient à Jasenovac. Ils devaient débarquer du train devant le camp et s'asseoir par terre. Le commandant du camp, Luburic, ou d'autres responsables oustachis leurs désignaient l'endroit où ils seraient installés pour travailler. Les oustachis prenaient d'abord les hommes et leur racontaient qu'ils seraient envoyés en Allemagne. Ils leur faisaient chanter "Béni soit Pavelic" [chef nazi croate] en les embarquant. Ils les faisaient monter sur des radeaux pour traverser le fleuve jusqu'à Ustice et les plaçaient dans des maisons dont les occupants serbes avaient été tués. Les maisons étaient entourées de barbelés et formaient un petit camp. Puis les oustachis tuaient les Tsiganes avec des maillets et les enterraient dans les jardins. Après avoir tué les hommes, ils revenaient et tuaient les femmes et les enfants. »

Durant les années 1933 – 1945

Pour le parti nazi, qui dirigeait l'Allemagne à cette époque-là, il n'y avait que la race aryenne qui avait le droit d'exister.

Les Juifs, les Tziganes, les handicapés, les opposants politiques et d'autres groupes de personnes devaient tous être éliminés.

L'élimination d'un peuple s'appelle l'extermination.

Exterminer un peuple est un crime contre l'humanité.

Le 26 janvier 2005 : Jacques Chirac inaugure le Mémorial de la Shoah

Jacques Chirac a saisi l'occasion de l'inauguration du Mémorial de la Shoah pour s'élever contre le négationnisme, "ce crime contre la vérité", et l'antisémitisme, qui "n'a pas sa place en France".

"En ces minutes particulières, je veux redire que l'antisémitisme n'a pas sa place en France", a déclaré le chef de l'Etat devant plusieurs centaines de personnes, parmi lesquels de nombreux anciens déportés, réunies dans le bâtiment dédié à la mémoire des six millions de victimes des camps nazis.

"L'antisémitisme n'est pas une opinion. C'est une perversion. Une perversion qui tue", a insisté Jacques Chirac, pour qui "il n'y a pas d'acte ni de propos excusable en la matière".

"Qu'elle suinte par l'écrit, la parole, la télévision, l'ordinateur ou le satellite, cette haine est intolérable.

Le gouvernement met et mettra toute en oeuvre pour que cesse l'antisémitisme", a ajouté le président, qui s'est aussi élevé contre le négationnisme, "ce crime contre la vérité".